

Plan local
d'Urbanisme

Révision générale

Évry-Courcouronnes

Annexes - R151-53 CU



CITADIA

- Parcelles
- Bâtiments
- Limite communale
- Annexes relatives au classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires - Périmètres des secteurs (buffer par rapport aux voies ferroviaires et routières) situés dans le voisinage des infrastructures de transports terrestres (isolement acoustique de 10 à 300 mètres)
- Périmètre de développement prioritaire délimité en application de l'article L.712-2 du Code de l'énergie (réseau de chaleur)

Réseaux d'eau et d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets, existants ou en cours de réalisation

- Canalisations du réseau d'assainissement
- Canalisations du réseau d'eau potable



0 100 200 m